



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21142>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **24-21142**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** COMMUNE DE DAX

**Correspondant :** M. DUBOIS Julien, Maire

**Adresse :** Rue Saint Pierre CS 9007, 40107 Dax

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0547558080

**Poste :** 614

**Courriel :** [Commande.publique@grand-dax.fr](mailto:Commande.publique@grand-dax.fr)

**Adresse internet :** <http://www.dax.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Création d'un site internet pour les arènes de Dax

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le titulaire du marché aura en charge la conception à partir des éléments et contenus fournis, le développement, la formation, la maintenance et l'hébergement du site internet des arènes de Dax. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Sur fonds propres

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Toutefois, en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée mais non imposée par le pouvoir adjudicateur, est un groupement conjoint avec mandataire solidaire ou un groupement solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Les candidats sont, également, autorisés à fournir un DUME électronique en le complétant directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 24DX016

**Renseignements complémentaires :** Le critère « valeur technique », noté sur 60 points, sera analysé à partir du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - Sous-critère 1, noté sur 30 points, « solution proposée » : les choix organisationnels, fonctionnels et techniques de la solution proposée, le mode d'administration du site, la garantie de pérennité et d'évolutivité de la solution technique proposée et les conditions et limites de la garantie proposée. - Sous-critère 2, noté sur 20 points, « méthodologie d'intervention » : la méthodologie de travail et les modalités d'intervention de la conception à la livraison avec planning prévisionnel, le nombre et les modalités de réunions sur le projet, les moyens humains et matériels mis en oeuvre pour la réalisation de la prestation, les conditions de transfert de compétences, le plan de formation des agents de la ville dédiés à la gestion du site internet, et la méthodologie de référencement. Le candidat devra fournir en annexe du cadre de mémoire technique un planning prévisionnel et détaillé du projet. La date butoir souhaitée de mise en ligne au grand public du site de la Ville de Dax est fixée au 15 octobre 2024. - Sous-critère 3, noté sur 10 points, « prestations d'assistance et de maintenance » : les conditions d'assistance et les moyens mis en oeuvre dans le cadre de la maintenance corrective (assistance, téléphonique, gestion des anomalies, dispositif de suivi des demandes). Le critère « prix des prestations », noté sur 40 points, sera jugé en fonction du montant TTC indiqué dans le détail estimatif. L'exécution des prestations relatives à la conception, la formation et la mise en ligne débute à compter de la date de notification du contrat. La date butoir souhaitée de mise en ligne au grand public du site des arènes est fixée au 15 octobre 2024. Les prestations de garantie et d'assistance /maintenance corrective et évolutive sont conclues pour une période initiale de 1 an à compter de la notification de la vérification de service régulier. Les prestations relatives à l'hébergement débiteront à compter de la mise en ligne du site, jusqu'à la fin de la période initiale. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 4. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 5 ans. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr> (référence : 24DX016). Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://demat-ampa.fr>. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. En effet, l'objet de marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr) Adresse internet(U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024